

# Montréal

## Événement écoresponsable 2014 @ 2017 - Montréal engagée pour la culture

### 23 septembre 2014 – Société des Arts Technologiques

Cet événement est organisé de manière à intégrer les principes du développement durable et vise une certification de **niveau 2** par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) de la norme BNQ 9700-253 - *Gestion responsable d'événements*.

Il vise donc à :

- Réduire les impacts négatifs de l'événement, notamment sur l'environnement (ex: réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées, etc.)
- Augmenter les répercussions positives de l'événement (ex: commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, etc.) »

#### Listes détaillées des mesures en place :

- Aucun frais d'entrée pour les participants : tarif équitable
- Respect de l'équité Homme – Femme dans les intervenants tant en vidéo qu'en entrevue
- Adoption d'une déclaration inspirée de l'*Agenda 21 de la culture* et des principes de développement durable
- Présentation de 60 projets culturels qui sont liés aux thèmes de cet Agenda (Un des sept thèmes est l'écoresponsabilité des acteurs culturels)
- Choix d'un lieu central, la SAT, avec une bonne desserte de transport en commun. L'organisme étant aussi un OBNL impliqué socialement.
- Conception graphique / impression : les 600 copies de la déclaration *Montréal engagée pour la culture* ont été imprimés sur du papier recyclé certifié EcoLogo (procédé sans chlore et FSC recyclé), contenant 100% de fibres postconsommation certifiées FSC, et fabriqué à partir d'énergie biogaz. Il a été décidé de ne pas imprimer de programme et de procéder à des inscriptions en version numérique afin de faire une réduction à la source.
- Communication : Il n'y a eu aucune publicité écrite pour l'événement, conception d'un site Web pour l'événement ([pourelaculture.ville.montreal.qc.ca](http://pourelaculture.ville.montreal.qc.ca)), un courriel envoyé à une liste pré-déterminée de personnes/organisations par Eventbrite; un avis médias et communiqués de presse diffusés.
- Cadeaux promotionnels : aucun cadeau n'est remis aux participants contribuant ainsi à la réduction à la source.

- Gestion du matériel, de l'énergie et de l'eau : Le matériel technologique (ordinateur, micros, écrans, système de son, etc.) était déjà présent à la SAT tandis que l'aménagement (drapeau, tables, chaises, bannières, etc.) appartient à la Ville de Montréal et réutilisé fréquemment lors d'événement.
- Gestion de l'énergie : La SAT utilise à 70 % l'hydroélectricité ce qui équivaut à zéro émission.
- Gestion des matières résiduelles : la SAT possède un système de gestion des matières résiduelles qui permet de récupérer les matières recyclables (papier/carton ainsi que plastique/verre/métal). Un bac a été apporté sur place pour les matières compostables.
- Toutes les matières résiduelles seront pesées à la fin de l'événement : comptabilisation des quantités de déchets, de recyclage et de compost produits pendant l'événement.
- Sélection de l'alimentation : le traiteur sélectionné est Cuisine Atout. Un OBNL qui permet la réinsertion sociale et qui est situé dans l'Arrondissement du Sud-Ouest.
- Eau : Oubliez les bouteilles d'eau en plastique ! Un bar à eau, avec pichets et verres 100% compostable, est disponible sur place. Les participants sont invités à apporter leur bouteille d'eau réutilisable.
- Café : Le café colombien est certifié bio et équitable. Il est versé dans des tasses louées auprès du traiteur donc réutilisables.
- Thés et tisanes : Certifiés Aliments du Québec La Cour Tisane
- Pommes : D'un verger situé à Saint-Hubert à moins de 20 km du lieu de l'événement.
- Gestion des moyens de transport : Un courriel a été envoyé avant l'événement à chaque participant en les encourageant à utiliser le transport collectif ou actif afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Le jour de l'événement, il était demandé par la brigade verte aux participants de déclarer leur mode de transport et la distance effectuée.

**En résumé, ces choix se sont concrétisés par :**

- La sélection de fournisseurs situés à moins de 300 km du lieu de l'évènement
- La sélection de fournisseurs engagés envers le développement durable et ayant des considérations sociales (OBNL, coopérative, etc.)
- Le recyclage des matières résiduelles et compostage des matières organiques
- La mise sur pied d'une brigade verte pour interroger les participants
- La comptabilisation des émissions de GES émis par les déplacements de l'organisation, les participants et les invités
- La contrepartie financière versée à un organisme reconnu afin d'équilibrer symboliquement les émissions de gaz à effet de serre émis par les déplacements des invités (Compensation des GES)